

RCS : PONTOISE

Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 04296

Numéro SIREN : 482 867 132

Nom ou dénomination : IMAGERIE DE CONTI

Ce dépôt a été enregistré le 17/08/2021 sous le numéro de dépôt 10138

LES RIVES DE L'OISE

14 Rue de l'Isle Adam
95260 BEAUMONT SUR OISE

COMPTES ANNUELS

du 01/10/2018 au 30/09/2019

Sommaire

Bilan Actif et Passif au 30/09/2019	2
Compte de Resultat au 30/09/2019	5
Annexes aux Comptes Annuels arrêtés au 30/09/2019	8
<i>PREAMBULE</i>	8
<i>REGLES ET METHODES COMPTABLES</i>	8
<i>AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE</i>	8
<i>COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE</i>	9
<i>FONDS COMMERCIAL</i>	9
<i>NOTES SUR LE BILAN ACTIF</i>	10
<i>NOTES SUR LE BILAN PASSIF</i>	12
<i>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</i>	13
<i>AUTRES INFORMATIONS</i>	14
<i>DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE</i>	15
<i>RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES</i>	16

LES RIVES DE L'OISE

Bilan Actif et Passif au 30/09/2019

Bilan Actif et Passif au 30/09/2019**LES RIVES DE L'OISE****BILAN ACTIF**

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)				Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement	166 213	166 213				
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	75 603	73 067	2 535	0,08	5 543	0,16
Fonds commercial	2 450 000		2 450 000	76,81	2 450 000	71,35
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	598 966	563 570	35 396	1,11	4 381	0,13
Autres immobilisations corporelles	464 651	418 393	46 258	1,45	91 259	2,66
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	30 000		30 000	0,94	30 000	0,87
TOTAL (I)	3 785 432	1 221 244	2 564 189	80,39	2 581 183	75,17
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	2 171		2 171	0,07		
. Personnel	7 827		7 827	0,25	9 114	0,27
. Organismes sociaux	26 832		26 832	0,84		
. Etat, impôts sur les bénéficiaires	54 959		54 959	1,72	282 942	8,24
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	188 639		188 639	5,91	132 501	3,86
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	336 473		336 473	10,55	419 562	12,22
Charges constatées d'avance	8 405		8 405	0,26	8 484	0,25
TOTAL (II)	625 306		625 306	19,61	852 602	24,83
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	4 410 738	1 221 244	3 189 495	100,00	3 433 786	100,00

LES RIVES DE L'OISE

BILAN PASSIF

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 100 200)	100 200	3,14	100 200	2,92
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	10 000	0,31	10 000	0,29
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	137 410	4,31	1 301 535	37,90
Résultat de l'exercice	1 384 679	43,41	636 970	18,55
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
	TOTAL(I)	1 632 290	51,18	2 048 705
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
	TOTAL(II)			
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
	TOTAL (III)			
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	7 023	0,22	16 007	0,47
. Découverts, concours bancaires	92	0,00	92	0,00
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	732 111	22,95	759 913	22,13
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	191 287	6,00	103 292	3,01
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	323 833	10,15	217 759	6,34
. Organismes sociaux	199 569	6,26	213 061	6,20
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	66 137	2,07	45 258	1,32
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	37 155	1,16	29 700	0,86
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
	TOTAL(IV)	1 557 205	48,82	1 385 081
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
	TOTAL PASSIF (I à V)	3 189 495	100,00	3 433 786

LES RIVES DE L'OISE

Compte de Résultat au 30/09/2019

Compte de Résultat au 30/09/2019

LES RIVES DE L'OISE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	8 394 626		8 394 626	100,00	7 566 320	100,00	828 306	10,95
Chiffres d'Affaires Nets	8 394 626		8 394 626	100,00	7 566 320	100,00	828 306	10,95
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			8 334	0,10	-16 462	-0,21	24 796	150,63
Autres produits			12 507	0,15	38 906	0,51	-26 399	-67,84
Total des produits d'exploitation (I)			8 415 466	100,25	7 588 764	100,30	826 702	10,89
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					50	0,00	-50	-100,00
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			169 706	2,02	138 776	1,83	30 930	22,29
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			2 156 982	25,69	2 014 738	26,63	142 244	7,06
Impôts, taxes et versements assimilés			437 252	5,21	417 902	5,52	19 350	4,63
Salaires et traitements			2 538 709	30,24	2 971 390	39,27	-432 681	-14,55
Charges sociales			972 985	11,59	966 038	12,77	6 947	0,72
Dotations aux amortissements sur immobilisations			53 262	0,63	93 731	1,24	-40 469	-43,17
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			57 624	0,69	63 365	0,84	-5 741	-9,05
Total des charges d'exploitation (II)			6 386 519	76,08	6 665 990	88,10	-279 471	-4,18
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 028 947	24,17	922 774	12,20	1 106 173	119,87
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)								
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			11 143	0,13	14 172	0,19	-3 029	-21,36
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			11 143	0,13	14 172	0,19	-3 029	-21,36
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-11 143	-0,12	-14 172	-0,18	3 029	21,37
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			2 017 804	24,04	908 602	12,01	1 109 202	122,08

LES RIVES DE L'OISE

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			607	0,01	-607	-100,00
Total des charges exceptionnelles (VIII)			607	0,01	-607	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			-607	-0,00	607	-100,00
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	633 125	7,54	271 025	3,58	362 100	133,60
Total des Produits (I+III+V+VII)	8 415 466	100,25	7 588 764	100,30	826 702	10,89
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 030 787	83,75	6 951 794	91,88	78 993	1,14
RÉSULTAT NET	1 384 679	16,49	636 970	8,42	747 709	117,39
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier	64 895	0,77	70 395	0,93	-5 500	-7,80

LES RIVES DE L'OISE

Annexes aux Comptes Annuels arrêtés au 30/09/2019

Annexes aux Comptes Annuels arrêtés au 30/09/2019

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 189 494,83 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 384 679,39 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19/11/2020 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous-compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Annexes aux Comptes Annuels arrêtés au 30/09/2019 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement = 166 213 E

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution	166 213	166 213		%
Frais de premier établissement				%
Frais d'augmentation de capital				%
TOTAL	166 213	166 213		

Fonds commercial (hors droit au bail) = 2 450 000 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	2 450 000		2 450 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	2 450 000		2 450 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 3 785 432 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 691 816			2 691 816
Immobilisations corporelles	1 027 350	36 267		1 063 617
Immobilisations financières	30 000			30 000
TOTAL	3 749 165	36 267		3 785 432

Amortissements et provisions d'actif = 1 221 244 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	236 272	3 008		239 280
Immobilisations corporelles	931 710	50 254		981 963
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	1 167 982	53 262		1 221 244

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais de constitution	166 213	166 213	0	3 ans
Concessions et droits sim	28 670	28 670	0	de 1 à 3 ans
Logiciels	46 932	44 397	2 535	de 1 à 3 ans
Fonds commercial	2 450 000	0	2 450 000	Non amortiss.
Installations complexes s	34 800	34 800	0	5 ans
Matériel industriel	57 082	28 266	28 816	de 1 à 5 ans
Agencet.aménagt.mat. & out	507 084	500 504	6 580	de 3 à 10 ans
Instal.gales, agencet, amé	287 007	256 665	30 341	de 1 à 10 ans
Matériel de transport	18 405	10 545	7 861	4 ans
Matériel de bureau	16 096	16 096	0	de 1 à 5 ans
Matériel informatique	125 653	117 597	8 056	Non amortiss.
Mobilier	17 489	17 489	0	5 ans
TOTAL	3 755 432	1 221 244	2 534 189	

Etat des créances = 318 833 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	30 000		30 000
Actif circulant & charges d'avance	288 833	288 833	
TOTAL	318 833	288 833	30 000

Provisions pour dépréciation = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL					

Charges constatées d'avance = 8 405 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux Comptes Annuels arrêtés au 30/09/2019 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 100 200 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	501	200,00	100 200
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	501	200,00	100 200

Etat des dettes = 1 557 205 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	7 115	4 757	2 357	
Dettes financières diverses	732 111	732 111		
Fournisseurs	191 287	191 287		
Dettes fiscales & sociales	589 538	589 538		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	37 155	37 155		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 557 205	1 554 848	2 357	

Charges à payer par postes du bilan = 416 006 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	7 200
Dettes fiscales & sociales	408 806
Autres dettes	
TOTAL	416 006

Annexes aux Comptes Annuels arrêtés au 30/09/2019 (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 8 394 626 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	8 192 387	97,59 %
Produits des activités annexes	202 239	2,41 %
TOTAL	8 394 626	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 633 125 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	2 028 947		2 028 947
Résultat financier	-11 143		-11 143
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
TOTAL	2 017 804	633 125	1 384 679

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes aux Comptes Annuels arrêtés au 30/09/2019 (suite)**AUTRES INFORMATIONS****Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	7 200
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	7 200

Annexes aux Comptes Annuels arrêtés au 30/09/2019 (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges constatées d'avance = 8 405 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avan(4860000)	8 405
TOTAL	8 405

Charges à payer = 416 006 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - fact. non(4081000)	7 200
TOTAL	7 200

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provis. pr congés(4282000)	224 869
Charges sociales - charge(4386000)	122 728
Etat - autres charges à p(4486000)	61 209
TOTAL	408 806

Annexes aux Comptes Annuels arrêtés au 30/09/2019 (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2017	31/12/2016	31/12/2015
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	9 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	100 200	100 200	100 000	100 000	100 000
b) Nombre d'actions émises	501	501			
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	8 394 626	7 566 320	5 573 574	6 574 274	5 815 850
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	2 071 066	1 001 726	845 247	695 564	1 663 032
c) Impôt sur les bénéfices	633 125	271 025	242 256	209 216	223 653
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	1 437 941	730 701	602 991	486 348	1 439 379
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	1 384 679	636 970	514 266	371 490	1 340 620
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	2 870	1 458			
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	2 764	1 271			
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	2 538 709	2 971 390	2 009 721	2 651 686	2 352 420
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	972 985	966 038	733 968	725 064	802 044

Observations complémentaires

LES RIVES DE L'OISE
S.A.R.L. au capital de 100 200,00 Euros
Siège social : 14 Rue de l'Isle Adam

95260 BEAUMONT SUR OISE
R.C.S : 482 867 132

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 03/03/2020

Le 03/03/2020, à 19h00,

Monsieur Lionel WAIS, détenant 1 parts sociales,
Société SPFPL RIVES DE L'OISE, représentée par Monsieur Lionel WAIS, détenant 490 parts sociales,
Monsieur Joseph BENOUAICHE, détenant 1 parts sociales,
Monsieur Wassim SAADI, détenant 1 parts sociales,
Madame Chantal KOSSAI, détenant 5 parts sociales,
Monsieur Jacques LASCAR, détenant 1 parts sociales,
Madame Jocelyne GENTILE, détenant 1 parts sociales,
Monsieur Gérard BENSOUSSAN, détenant 1 parts sociales,

Associés de la société **LES RIVES DE L'OISE**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, Clinique Conti - Chemin des trois sources - 95290 L'ISLE ADAM, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

CONCEPT AUDIT & ASSOCIES, Commissaire aux Comptes régulièrement convoqué, assiste à la réunion.
Monsieur Lionel WAIS, préside la séance en qualité d'Associé et Co-gérant.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes et le récépissé postal ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2019 ;
- le rapport général du Commissaire aux Comptes et le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission et sur les conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du Code de Commerce ;

sm lw JB JL GB J ck

- Approbation des rapports du Commissaire aux Comptes ;
- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2019,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2019, et affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Quitus à la gérance et au Commissaire Aux comptes pour l'exercice écoulé
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport général du Commissaire aux Comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2019 et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2019 lesquels font apparaître un bénéfice de 1 384 679,39 Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 30/09/2019 faisant ressortir un bénéfice de 1 384 679,39 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de 137 410,21 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à 1 522 089,60 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de 1 522 089,60 Euros, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 20,00 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de 1 522 069,60 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes correspondants au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
30/09/2018	1 801 095		
31/12/2017	990 000		
31/12/2016	Néant		

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale approuve les opérations intervenues entre Monsieur Joseph BENOUAICHE et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, étant observé que Monsieur Joseph BENOUAICHE concerné par une convention, n'a pas pris part au vote.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale approuve les opérations intervenues entre Monsieur Gérard BENSOUSSAN et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, étant observé que Monsieur Gérard BENSOUSSAN concerné par une convention, n'a pas pris part au vote.

Résolution n° 6

L'Assemblée Générale approuve les opérations intervenues entre Madame Jocelyne GENTILE et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, étant observé que Madame Jocelyne GENTILE concerné par une convention, n'a pas pris part au vote.

Résolution n° 7

L'Assemblée Générale approuve les opérations intervenues entre Madame Chantal KOSSAI et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, étant observé que Madame Chantal KOSSAI concerné par une convention, n'a pas pris part au vote.

Résolution n° 8

L'Assemblée Générale approuve les opérations intervenues entre Monsieur Jacques LASCAR et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, étant observé que Monsieur Jacques LASCAR concerné par une convention, n'a pas pris part au vote.

Résolution n° 9

L'Assemblée Générale approuve les opérations intervenues entre Monsieur Lionel WAIS et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, étant observé que Monsieur Lionel WAIS concerné par une convention, n'a pas pris part au vote.

W JB JL GB J SW CK

Résolution n° 10

L'Assemblée Générale approuve les opérations intervenues entre Monsieur Wassim SAADI et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, étant observé que Monsieur Wassim SAADI concerné par une convention, n'a pas pris part au vote.

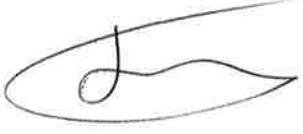
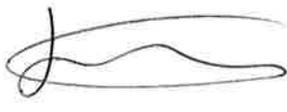
Résolution n° 11

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

<p><u>Docteur Jean BENOUAICHE</u></p> 	<p><u>Docteur Gérard BENSOUSSAN</u></p> 	<p><u>Docteur Jocelyne GENTILE</u></p> 
<p><u>Docteur Chantal KOSSAI</u></p> 	<p><u>Docteur Jacques LASCAR</u></p> 	<p><u>Docteur Wassim SAADI</u></p> 
<p><u>Docteur Lionel WAIS</u></p> 	<p><u>SAS SPFPL RIVES DE L'OISE</u> Représenté par son Président Monsieur Lionel WAIS</p> 	

IMAGERIE DES RIVES DE L'OISE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 30 septembre 2019)

Laurence LE BOUCHER

1-3, rue du Départ
75014 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 30 septembre 2019)

Aux associés

IMAGERIE DES RIVES DE L'OISE

14 rue de l'Isle Adam
95260 BEAUMONT SUR OISE

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société Imagerie des Rives de l'Oise relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion des co-gérants et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, je me suis assurée que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les co-gérants.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

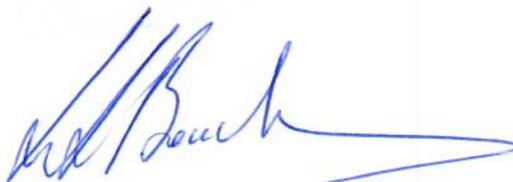
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 17 février 2020

Le Commissaire aux comptes



Laurence Le Boucher

LES RIVES DE L'OISE

14 Rue de l'Isle Adam
95260 BEAUMONT SUR OISE

COMPTES ANNUELS

du 01/10/2018 au 30/09/2019

LES RIVES DE L'OISE

Bilan Actif et Passif au 30/09/2019

Bilan Actif et Passif au 30/09/2019

LES RIVES DE L'OISE

BILAN ACTIF

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)				Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement	166 213	166 213				
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	75 603	73 067	2 535	0,08	5 543	0,16
Fonds commercial	2 450 000		2 450 000	76,81	2 450 000	71,35
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	598 966	563 570	35 396	1,11	4 381	0,13
Autres immobilisations corporelles	464 651	418 393	46 258	1,45	91 259	2,66
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	30 000		30 000	0,94	30 000	0,87
TOTAL (I)	3 785 432	1 221 244	2 564 189	80,39	2 581 183	75,17
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	2 171		2 171	0,07		
. Personnel	7 827		7 827	0,25	9 114	0,27
. Organismes sociaux	26 832		26 832	0,84		
. Etat, impôts sur les bénéfices	54 959		54 959	1,72	282 942	8,24
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	188 639		188 639	5,91	132 501	3,96
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	336 473		336 473	10,55	419 562	12,22
Charges constatées d'avance	8 405		8 405	0,26	8 484	0,25
TOTAL (II)	625 306		625 306	19,61	852 602	24,83
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	4 410 738	1 221 244	3 189 495	100,00	3 433 786	100,00

LES RIVES DE L'OISE

BILAN PASSIF

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 100 200)	100 200	3,14	100 200	2,92
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	10 000	0,31	10 000	0,29
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	137 410	4,31	1 301 535	37,90
Résultat de l'exercice	1 384 679	43,41	636 970	18,55
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	1 632 290	51,18	2 048 705	59,66
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	7 023	0,22	16 007	0,47
. Découverts, concours bancaires	92	0,00	92	0,00
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	732 111	22,95	759 913	22,13
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	191 287	6,00	103 292	3,01
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	323 833	10,15	217 759	6,34
. Organismes sociaux	199 569	6,26	213 061	6,20
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	66 137	2,07	45 258	1,32
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	37 155	1,16	29 700	0,86
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	1 557 205	48,82	1 385 081	40,34
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif				
TOTAL PASSIF (I à V)	3 189 495	100,00	3 433 786	100,00

LES RIVES DE L'OISE

Compte de Résultat au 30/09/2019

Compte de Résultat au 30/09/2019

LES RIVES DE L'OISE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	
Ventes de marchandises Production vendue biens Production vendue services							
Chiffres d'Affaires Nets	8 394 626		8 394 626	100,00	7 566 320	100,00	828 306 10,95
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges Autres produits							
			8 334	0,10	-16 462	-0,21	24 796 150,63
			12 507	0,15	38 906	0,51	-26 399 -67,84
Total des produits d'exploitation (I)			8 415 466	100,25	7 588 764	100,30	826 702 10,89
Achats de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (marchandises) Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock (matières premières et autres approv.) Autres achats et charges externes							
					50	0,00	-50 -100,00
			169 706	2,02	138 776	1,83	30 930 22,29
			2 156 982	25,69	2 014 738	26,63	142 244 7,06
			437 252	5,21	417 902	5,52	19 350 4,63
			2 538 709	30,24	2 971 390	39,27	-432 681 -14,55
			972 985	11,59	966 038	12,77	6 947 0,72
			53 262	0,63	93 731	1,24	-40 469 -43,17
			57 624	0,69	63 365	0,84	-5 741 -9,05
Total des charges d'exploitation (II)			6 386 519	76,08	6 665 990	88,10	-279 471 -4,18
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 028 947	24,17	922 774	12,20	1 106 173 119,87
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							
Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement							
Total des produits financiers (V)							
Dotations financières aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements							
			11 143	0,13	14 172	0,19	-3 029 -21,36
Total des charges financières (VI)			11 143	0,13	14 172	0,19	-3 029 -21,36
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-11 143	-0,12	-14 172	-0,18	3 029 21,37
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			2 017 804	24,04	908 602	12,01	1 109 202 122,08

LES RIVES DE L'OISE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Présenté en Euros

- Avec comptes substitués

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion							
Produits exceptionnels sur opérations en capital							
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Total des produits exceptionnels (VII)							
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			607	0,01	-607	-100,00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital							
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions							
Total des charges exceptionnelles (VIII)			607	0,01	-607	-100,00	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			-607	-0,00	607	-100,00	
Participation des salariés (IX)							
Impôts sur les bénéfices (X)	633 125	7,54	271 025	3,58	362 100	133,60	
Total des Produits (I+III+V+VII)	8 415 466	100,25	7 588 764	100,30	826 702	10,89	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 030 787	83,75	6 951 794	91,88	78 993	1,14	
RÉSULTAT NET	1 384 679	16,49	636 970	8,42	747 709	117,39	
			<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>		
Dont Crédit-bail mobilier	64 895	0,77	70 395	0,93	-5 500	-7,80	
Dont Crédit-bail immobilier							

LES RIVES DE L'OISE

Annexes aux Comptes Annuels arrêtés au 30/09/2019

Annexes aux Comptes Annuels arrêtés au 30/09/2019

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 30/09/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 189 494,83 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 384 679,39 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19/11/2020 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Annexes aux Comptes Annuels arrêtés au 30/09/2019 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement = 166 213 E

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution	166 213	166 213		%
Frais de premier établissement				%
Frais d'augmentation de capital				%
TOTAL	166 213	166 213		

Fonds commercial (hors droit au bail) = 2 450 000 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	2 450 000		2 450 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	2 450 000		2 450 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 3 785 432 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 691 816			2 691 816
Immobilisations corporelles	1 027 350	36 267		1 063 617
Immobilisations financières	30 000			30 000
TOTAL	3 749 165	36 267		3 785 432

Amortissements et provisions d'actif = 1 221 244 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	236 272	3 008		239 280
Immobilisations corporelles	931 710	50 254		981 963
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	1 167 982	53 262		1 221 244

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais de constitution	166 213	166 213	0	3 ans
Concessions et droits sim	28 670	28 670	0	de 1 à 3 ans
Logiciels	46 932	44 397	2 535	de 1 à 3 ans
Fonds commercial	2 450 000	0	2 450 000	Non amortiss.
Installations complexes s	34 800	34 800	0	5 ans
Matériel industriel	57 082	28 266	28 816	de 1 à 5 ans
Agenc.t.aménagt.mat. & out	507 084	500 504	6 580	de 3 à 10 ans
Instal.gales, agenc.t, amé	287 007	256 665	30 341	de 1 à 10 ans
Matériel de transport	18 405	10 545	7 861	4 ans
Matériel de bureau	16 096	16 096	0	de 1 à 5 ans
Matériel informatique	125 653	117 597	8 056	Non amortiss.
Mobilier	17 489	17 489	0	5 ans
TOTAL	3 755 432	1 221 244	2 534 189	

Etat des créances = 318 833 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	30 000		30 000
Actif circulant & charges d'avance	288 833	288 833	
TOTAL	318 833	288 833	30 000

Provisions pour dépréciation = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL					

Charges constatées d'avance = 8 405 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux Comptes Annuels arrêtés au 30/09/2019 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 100 200 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	501	200,00	100 200
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	501	200,00	100 200

Etat des dettes = 1 557 205 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	7 115	4 757	2 357	
Dettes financières diverses	732 111	732 111		
Fournisseurs	191 287	191 287		
Dettes fiscales & sociales	589 538	589 538		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	37 155	37 155		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 557 205	1 554 848	2 357	

Charges à payer par postes du bilan = 416 006 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	7 200
Dettes fiscales & sociales	408 806
Autres dettes	
TOTAL	416 006

Annexes aux Comptes Annuels arrêtés au 30/09/2019 (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 8 394 626 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	8 192 387	97,59 %
Produits des activités annexes	202 239	2,41 %
TOTAL	8 394 626	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 633 125 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	2 028 947		2 028 947
Résultat financier	-11 143		-11 143
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
TOTAL	2 017 804	633 125	1 384 679

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes aux Comptes Annuels arrêtés au 30/09/2019 (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	7 200
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	7 200

Annexes aux Comptes Annuels arrêtés au 30/09/2019 (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges constatées d'avance = 8 405 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avan(4860000)	8 405
TOTAL	8 405

Charges à payer = 416 006 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - fact. non(4081000)	7 200
TOTAL	7 200

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provis. pr congés(4282000)	224 869
Charges sociales - charge(4386000)	122 728
Etat - autres charges à p(4486000)	61 209
TOTAL	408 806

Annexes aux Comptes Annuels arrêtés au 30/09/2019 (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2017	31/12/2016	31/12/2015
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	9 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	100 200	100 200	100 000	100 000	100 000
b) Nombre d'actions émises	501	501			
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	8 394 626	7 566 320	5 573 574	6 574 274	5 815 850
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	2 071 066	1 001 726	845 247	695 564	1 663 032
c) Impôt sur les bénéfices	633 125	271 025	242 256	209 216	223 653
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	1 437 941	730 701	602 991	486 348	1 439 379
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	1 384 679	636 970	514 266	371 490	1 340 620
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	2 870	1 458			
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	2 764	1 271			
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	2 538 709	2 971 390	2 009 721	2 651 686	2 352 420
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	972 985	966 038	733 968	725 064	802 044

Observations complémentaires